



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-130 Travaux de réparations structurales et d'imperméabilisation du bassin d'inter-ozonation de la station d'eau potable Pont-Viau

Veuillez noter que les bureaux du Service du greffe sont maintenant situés au 4^e étage, bureau 430, de l'immeuble se trouvant au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.

Les soumissions pourront donc être reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le 10 août 2021 à la réception du Service du greffe située à l'adresse mentionnée ci-haut:

- les lundis de 13h30 à 16h30;
 - les mardis de 8h30 à 10h30;
 - les mercredis de 13h30 à 16h30;
 - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
 2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
 4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le 10 août 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 5 juillet 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No OS-SP-30133 Services de rédaction de procédures de cadencement pour le parc immobilier de la Ville de Laval

Veillez noter que les bureaux du Service du greffe sont maintenant situés au 4^e étage, bureau 430, de l'immeuble se trouvant au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.

Les soumissions pourront donc être reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le 5 août 2021 à la réception du Service du greffe située à l'adresse mentionnée ci-haut:

- les lundis de 13h30 à 16h30;
 - les mardis de 8h30 à 10h30;
 - les mercredis de 13h30 à 16h30;
 - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
 2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
 4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le 5 août 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 5 juillet 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No SP-30329 Travaux de pavage de la partie avant côté sud du garage du secteur 3

Veillez noter que les bureaux du Service du greffe sont maintenant situés au 4^e étage, bureau 430, de l'immeuble se trouvant au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.

Les soumissions pourront donc être reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le 27 juillet 2021 à la réception du Service du greffe située à l'adresse mentionnée ci-haut:

- les lundis de 13h30 à 16h30;
 - les mardis de 8h30 à 10h30;
 - les mercredis de 13h30 à 16h30;
 - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
 2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
 4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le 27 juillet 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 5 juillet 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No SP-30368 Location sans opérateur de camions 12 roues avec benne basculante

Veillez noter que les bureaux du Service du greffe sont maintenant situés au 4^e étage, bureau 430, de l'immeuble se trouvant au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.

Les soumissions pourront donc être reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le 5 août 2021 à la réception du Service du greffe située à l'adresse mentionnée ci-haut:

- les lundis de 13h30 à 16h30;
 - les mardis de 8h30 à 10h30;
 - les mercredis de 13h30 à 16h30;
 - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
 2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
 4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le 5 août 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 5 juillet 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No SP-30371 Travaux d'aménagement et de correction du drainage à la berge du Garrot

Veillez noter que les bureaux du Service du greffe sont maintenant situés au 4^e étage, bureau 430, de l'immeuble se trouvant au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.

Les soumissions pourront donc être reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le 27 juillet 2021 à la réception du Service du greffe située à l'adresse mentionnée ci-haut:

- les lundis de 13h30 à 16h30;
 - les mardis de 8h30 à 10h30;
 - les mercredis de 13h30 à 16h30;
 - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
 2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
 4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le 27 juillet 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 5 juillet 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les demandes de dérogation mineure seront présentées pour acceptation à la séance du comité exécutif de la Ville de Laval du mercredi 21 juillet 2021, à 9 heures, qui sera tenue par des moyens électroniques;

À cette séance, il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

- Aménagement d'une aire de stationnement comptant 36 cases au lieu d'un minimum de 69 cases dans le cadre de l'aménagement d'un bâtiment commercial existant sur le lot 1 257 031 du cadastre du Québec, soit au 6000, boulevard Arthur-Sauvé ;
- Aménagement d'une aire de stationnement comptant 130 cases au lieu d'un minimum de 161 cases dans le cadre de la construction d'un nouveau bâtiment public (Centre de services de proximité de l'Est) sur le lot 1 357 659 du cadastre du Québec ;
- Cour latérale droite de 0,88 mètre (2,89 pieds) au lieu d'un minimum de 1,50 mètre (4,92 pieds) pour une habitation unifamiliale existante sur le lot 1 603 069 du cadastre du Québec, soit au 77, 1^{re} Avenue.

Conformément aux différents arrêtés ministériels et décrets adoptés par le ministre de la Santé pour protéger la santé de la population de la COVID-19, la procédure de consultation publique est remplacée par la procédure de consultation écrite pour la demande de dérogation mineure ci-haut mentionnée. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de ces demandes de dérogation mineure peut le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse courriel Reglements@laval.ca ou par la poste à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Service du greffe
Ville de Laval
3131, boulevard Saint-Martin Ouest
4^e étage, bureau 430
Laval (Québec) H7T 2Z5

La séance du comité exécutif relativement à ces demandes de dérogation mineure sera publicisée dès que possible.

DONNÉ À LAVAL
Ce 5 juillet 2021

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

Règlement numéro L-12800 décrétant la construction d'un chalet au parc du Royal-22^e Régiment et décrétant un emprunt de 1 500 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:	13 avril 2021
Certificat de l'enregistrement des personnes habiles à voter:	5 mai 2021
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	23 juin 2021

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12799 décrétant l'installation de services municipaux sur la rue Michelin, entre sa limite ouest et le boulevard Le Corbusier, ainsi que sur le boulevard des Rossignols, entre sa limite sud et le boulevard Dagenais Ouest, et décrétant un emprunt de 5 100 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:	13 avril 2021
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	25 juin 2021

AVIS est de plus donné que lesdits règlements sont présentement en vigueur, qu'ils sont déposés au bureau du Greffier, au 3131, boulevard Saint-Martin, bureau 430 (4^e étage), Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens et peuvent être consultés à la suite d'une demande par courriel à l'adresse Reglements@laval.ca.

DONNÉ À LAVAL
Ce 5 juillet 2021

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe